



ÉLECTIONS
EUR[★]PÉENNES
2024

14 propositions
pour une Europe durable
et solidaire

Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. Pour Familles Rurales elles revêtent un enjeu particulièrement fort dans un contexte d'instabilité internationale et d'urgence écologique mais aussi de défiance croissante envers les institutions européennes et de montée des populismes. Nos attentes sont nombreuses.

Face aux crises qui se sont succédées ces dernières décennies, l'Union européenne a pu parfois apparaître aux yeux de la population comme une institution éloignée des préoccupations du quotidien, trop technocratique ou encore peu protectrice face aux dérèglements de l'économie mondialisée. La crise agricole que nous traversons en est une illustration qui doit nous interpeller sur l'avenir européen que nous souhaitons.

Acteur engagé des transitions qui nous imposent de transformer nos façons de vivre, de produire et de consommer, Familles Rurales porte l'ambition d'un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste et économiquement viable. Pour relever cet immense défi, l'Europe a un rôle central à jouer. Investir massivement dans les énergies renouvelables, garantir un prix de l'énergie acceptable et protéger les consommateurs des fluctuations d'un marché qui a montré toutes ses limites, renforcer la souveraineté alimentaire et assurer une production agricole respectueuse de l'environnement et de la santé, accroître notre indépendance en produisant davantage dans l'espace européen et en protégeant mieux notre économie face au dumping social ou encore créer les conditions d'une mobilité décarbonée constituent les chantiers prioritaires à mener dans un contexte d'inflation et de difficultés économiques. Au moment où des millions d'européens peinent à se nourrir, se loger, se déplacer et se chauffer, la réalisation de profits excessifs par certains géants industriels doivent nous inciter à nous emparer collectivement de ce défi pour mettre en place des politiques plus justes. Autant d'enjeux que nous ne pourrions relever sans agir au niveau européen en prenant en compte l'ensemble des territoires.

Acteur majeur des territoires ruraux, nous alertons depuis de nombreuses années sur une fracture territoriale grandissante. Face au recul des services publics, le sentiment d'abandon se renforce et crée les conditions de la colère dans des territoires qui ont pourtant de très nombreux atouts, abritent la production agricole et énergétique, la biodiversité et regorgent d'innovations locales. Ainsi, la politique de cohésion doit être renforcée et un véritable agenda rural européen doit être créé afin de soutenir à leur juste valeur ces territoires et leurs habitants.

Enfin, au-delà du marché unique, l'Europe doit également encourager et dynamiser les modèles écono-

miques alternatifs comme l'économie sociale et solidaire qui représente plus de 2,8 millions d'entités et 13,8 millions de personnes ! Trop souvent mis en concurrence avec le secteur privé lucratif, ce pan de l'économie est pourtant moteur dans les innovations et les transitions dont nous avons besoin. Il doit être mieux reconnu dans son rôle d'intérêt général et mieux protégé.

Fidèle à ses valeurs, Familles Rurales réaffirme son attachement à la construction européenne. Face aux défis qui se présentent à nous, nous avons plus que jamais besoin d'une Europe forte, protectrice et solidaire. C'est ainsi que nous parviendrons à réenchanter le projet européen et à nous tourner vers l'avenir.

Assurer la cohésion sociale et territoriale

La politique de cohésion économique, sociale et territoriale en constitue un outil indispensable. Elle doit être amplifiée au bénéfice de toutes les régions pour corriger les inégalités spatiales et sociales. Les territoires ruraux font face à des fractures en matière d'accès aux soins, aux services à la population, aux solutions de mobilité, au numérique, etc., qui alimentent un fort sentiment d'abandon. Pourtant les ruralités connaissent une forte dynamique et ont un rôle central à jouer dans les transitions, notamment en termes de décarbonation et de développement durable. Entre la politique agricole et la politique territoriale, l'Union européenne doit donner au développement rural une vraie place et des moyens financiers adaptés.

- 1. Adopter un agenda rural européen**, cadre stratégique et opérationnel d'une politique spécifique indispensable de soutien aux zones rurales.
- 2. Défendre un socle de « services publics » européens** afin d'en garantir l'accès sur l'ensemble des territoires.
- 3. Créer un droit à la mobilité décarbonée dans l'ensemble des territoires** en investissant massivement dans les transports collectifs dans les zones les moins dotées et en garantissant des coûts incitatifs pour les usagers.
- 4. Soutenir l'égalité des chances et l'autonomie des jeunes quel que soit leur territoire d'origine** par un plan de lutte contre la précarité, l'accès au logement et à la formation, erasmus pour tous, un pass culturel et mobilité.

Mettre la transition écologique et solidaire au cœur de la politique économique européenne

Le « pacte vert » fixe un objectif de neutralité carbone à horizon 2050 en Europe. Pour atteindre cet objectif, il est impératif de créer les conditions d'une transition juste et acceptable pour l'ensemble de la population mais aussi de mettre en cohérence notre système économique qui doit être plus protecteur et tourné vers la transition.

5. Soutenir la mise en place d'aides écologiques directes aux ménages selon leurs revenus afin d'atteindre les objectifs de décarbonation : « zéro reste à charge » pour la rénovation thermique, changement de mode de chauffage, solutions de mobilité décarbonées etc.

6. Garantir notre souveraineté en accompagnant les agriculteurs dans la transformation écologique et en favorisant les relocalisations industrielles stratégiques.

7. Aligner les normes de production des importations sur celles en vigueur au sein de l'Union Européenne en imposant des « mesures miroirs » aux frontières de l'Europe en priorité dans le domaine agricole afin de lutter contre la concurrence déloyale et le dumping environnemental.

Protéger le pouvoir d'achat et la santé des européens

L'Union européenne s'est développée sur le principe du « marché libre et non faussé ». Ce dernier a montré toutes ses limites ces dernières années face aux crises que nous traversons et a fortement pénalisé les familles, souvent au détriment de leur pouvoir d'achat et de leur santé. L'Europe doit sortir d'une logique privilégiant le profit de quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

8. Réformer le marché européen de l'énergie en instaurant des mécanismes de régulation pour protéger les consommateurs des fluctuations et leur garantir un accès à ce bien essentiel.

9. En finir avec les marges abusives pour garantir le juste prix aux producteurs et aux consommateurs en imposant la transparence des coûts sur l'ensemble de la chaîne alimentaire et en créant un mécanisme de

taxation des profits excessifs afin que les multinationales ne profitent pas des crises économiques au détriment des consommateurs.

10. Défendre une alimentation saine en imposant un étiquetage des produits alimentaires (origine géographique du produit et qualités nutritionnelles) et en interdisant la publicité et le marketing pour les produits nocifs pour la santé et pour la planète et en soutenant des actions de prévention auprès des jeunes notamment.

11. Appliquer strictement le principe de précaution en interdisant tout produit susceptible d'avoir un impact négatif sur la santé humaine et/ou la biodiversité. Investir dans la recherche, sur des méthodes alternatives de traitement et de production permettant d'éviter l'utilisation des intrants présentant des risques.

Soutenir le secteur non lucratif en Europe, acteur central des solidarités

Dans une Europe à dominante marchande, l'économie sociale et solidaire représente une alternative socio-économique à l'économie classique, parce qu'elle s'ancre dans les territoires, répond aux besoins sociaux et crée de l'emploi de proximité non délocalisable. L'Union européenne doit les inscrire dans un cadre protecteur et facilitant pour leurs initiatives, sans les soumettre à une concurrence avec le secteur lucratif.

12. Simplifier et encourager l'accès des associations aux financements européens en allégeant les procédures administratives afin d'en garantir le bénéfice au plus grand nombre.

13. Protéger l'économie non lucrative de la mise en concurrence en consolidant le principe de la subvention.

14. Créer un statut spécifique pour les têtes de réseaux nationales du secteur non lucratif qui assument un rôle privilégié de mise en œuvre des politiques publiques et une mission de service public.

FAMILLES RURALES EN CHIFFRES

- 260 structures petite enfance
 - 2 100 accueils de loisirs
 - 6 000 jeunes engagés
- 7 500 personnes en formation
- 183 points de médiation numérique
 - 36 tiers-lieux ruraux
- 133 « permanences consommation »
 - 500 clubs séniors
- 156 associations de services d'aide à domicile

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 69 fédérations départementales et 11 fédérations régionales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs. Pluraliste, indépendant et laïc, le Mouvement porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



famillesrurales



famillesrurales.federationnationale



**Familles Rurales
Fédération nationale**
7 cité d'Antin - 75009 Paris
Tél. 01 44 91 88 88
www.famillesrurales.org
infos@famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action :

- | | |
|----------------|-------------------|
| - famille | - loisirs |
| - consommation | - vie associative |
| - éducation | - formation |
| - jeunesse | - santé |